

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

**AVIS PUBLIC**

**Assemblée publique de consultation**

**Aux personnes susceptibles d'être intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles.**

**Avis public est par la présente donné par la soussignée, que :**

Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon a adopté le projet de règlement numéro 2023-523 ayant pour objet de régir la démolition d'immeubles.

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 28 mars 2023 à compter de 19 h à la salle du conseil municipal, située au 208, rue De Quen. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Que ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 208, rue De Quen à Saint-Gédéon, aux heures habituelles d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-GÉDÉON**, ce 14 mars 2023.

Claudie Lambert  
Directrice générale  
Greffière-trésorière